

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Question écrite
Titre : Y a-t-il le feu au lac ?
Initiant-e(-s) : Anouck Saugy

Eté comme hiver, Lausanne accueille un grand nombre de baigneurs dans les diverses zones de baignade que propose notre Ville.

Bien que l'on ne puisse que saluer les nombreuses démarches entreprises par la Ville pour faciliter l'accès au lac Léman, on peut en effet regretter que les différentes zones de baignade ne prévoient pas la possibilité de connaître la température de l'eau.

A titre d'exemples, on pourrait envisager que la Ville installe à tous les emplacements concernés un thermomètre ou encore un code QR que les baigneurs pourraient scanner afin de connaître la température de l'eau.

Ainsi, sur la base de ce qui précède, la soussignée, au nom du Groupe PLR, adresse les questions suivantes à la Municipalité :

Conclusions :

1. La Municipalité envisage-t-elle d'indiquer par quelque moyen que ce soit, la température du lac Léman dans ses zones de baignade ?
 2. Si, oui, la Municipalité pense-elle être en mesure de le faire dans les meilleurs délais ? Si non, pourquoi ?
-

Lausanne, le 20 juin 2023

Signataire(s) :

Anouck Saugy